

Les Causeries du Salon

Relation Clients / Fournisseurs : les raisons des mauvaises pratiques, les solutions pour retrouver un équilibre.

Siège du pôle Arve industries - Cluses, 6 avril 2011

Où pour Vous

Après avoir débuté son déplacement en Haute-Savoie par une visite de l'usine de décolletage Pernet Emile, Jean-Claude Volot, médiateur national de la sous-traitance, s'est rendu au siège d'Arve-Industries pour un débat sur les relations clients fournisseurs et leurs bonnes et mauvaises pratiques. Les trois objectifs poursuivis par la médiation ont été rappelés par M. Volot : ré humaniser la relation entre clients et fournisseurs, nécessité de l'indépendance stratégique & économique de l'entreprise afin d'assurer, en temps de crise, sa sécurité, favoriser, pour les grandes entreprises, leur conscience de responsabilité, en tant que leaders de filières.

Entendu pour vous

«*Si une pratique est illégale, il faut le dire !*», affirme M. Volot, tout en précisant que ses équipes agissent aussi bien auprès des états-majors qu'au niveau local. Il cite, de même que Lionel Baud, les très bonnes pratiques menées par Philippe Varin, Pdg de PSA Peugeot Citroën, de Siemens ou de Legrand. La possibilité d'un label est abordée : il dépendrait de l'adhésion à la charte CDAF, de la volonté pour le donneur d'ordres d'aller en médiation, de l'audit de la satisfaction fournisseur... Rappelons enfin que pour alerter les services du médiateur sur les mauvaises pratiques, vous pouvez agir individuellement, en déposant un dossier sur le site www.mediateur.industrie.gouv.fr, ou de manière collective, via votre fédération par exemple.

Disponible pour Vous

- Guide pour la qualité des relations contractuelles entre fournisseurs

